

INSCRIPTION A
L'ECOLE MATERNELLE
pour la rentrée 2023

Les inscriptions en PS des enfants nés en 2020 et en TPS pour les enfants nés en janvier, février, mars 2021 se feront à la MAIRIE de St-Aubin-Château-Neuf:

du 1er MARS au 25 MARS
2023

Il faudra venir en mairie muni du carnet de santé de l'enfant ainsi que du livret de famille (documents nécessaires à l'inscription).